

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics  
A Paris, le 29 avril 2021

## Groupe de travail CNEA - Réforme du tronc commun des Bac pro attestation intermédiaire (ex BEPA) du 29 avril 2021

Le groupe de travail était présidé par la Directrice de POFE.

**FO Agriculture** était représentée par Sandrine FIGUIÈRE, Nicolas GILOT et Etienne LEMAIRE

L'administration nous présente son projet comme une nécessité de cadrage dans la mise en place des blocs de compétences.

### **C1. Construire son jugement sur des questions du monde actuel**

Math, info, physique, bio-éco

### **C2. Débattre de points de vue dans un monde numérisé**

Lettres, HG, EMC et Doc

### **C3. Développer son identité culturelle**

Lettres, ESC, EPS, LV et EIE

### **C4. Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles**

EPS, ESC, EMC et EIE

**FO** salue l'arrivée de quatorze heures d'EMC dans ce tronc commun, mais la réforme étant à moyens constants, c'est la physique qui « fournira » les 14 heures.

L'absence de grilles horaires et de nombreuses autres imprécisions expliquent la prudence de vos représentants pour se prononcer sur ces textes. Une fois de plus, cela nous sont présenté dans un pas de temps très serré. Est-ce voulu ? L'ambition affichée pour les contenus et les capacités visées semblent éloignées de la réalité du terrain et des apprenants.

Pour chaque bloc l'administration nous expose ses prévisions d'évaluation, avec une volonté affichée de réduire le nombre d'EPT (épreuve ponctuelle terminale) et de prévoir des CCF multi-matières.

**FO** s'oppose à cette diminution du nombre d'EPT qui garantit la valeur nationale du diplôme.

L'ambition d'évaluation multi-matières est louable mais sans moyens horaires fléchés (pluri ou autres) qu'en sera-t-il de leur mise en œuvre ?

Le temps n'a pas permis d'étudier le bloc C4, la grille horaire, les coefficients. Le deuxième point prévu sur l'attestation intermédiaire délivrée à l'issue de la classe de première des spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère chargé de l'agriculture à compter de la session d'examen 2022 n'a pas non plus été abordé. Une réunion complémentaire nous est proposée dans la semaine prochaine.

**FO** prend acte de cette poursuite de réunion mais estime que le calendrier qui nous est proposé pour la suite des travaux n'est pas satisfaisant.

En effet l'administration a déjà prévu les sessions d'écriture des contenus de modules début juin alors que les grandes lignes ne sont pas stabilisées et qu'il reste peu de temps aux OS pour consulter le terrain sur ce projet de réforme et apporter des contributions.

Cette réforme du tronc commun ne doit pas être faite à la va-vite, elle engagera les équipes sur de nombreuses années.

L'enseignant du XXIème siècle, avec de nouvelles missions notamment sur l'évaluation, assurées grâce à ses moyens personnels, son temps libre et peu de protection, voilà les nouvelles règles de travail voulues par le ministre !

Vos représentants **FO Agriculture**

Contactez-nous ou visitez notre site <http://www.foenseignementagricole.fr>

Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

